

qui explique les hypothèses un peu confuses de Simon, qui regarde la syphilis comme la fille et de nouveau la mère de la lèpre.

Il existe dans l'espèce chevaline une affection désignée sous le nom de *maladie du coït*, qui a, avec la syphilis humaine, des analogies frappantes (1).

(1) Cette affection, sur la nature de laquelle les vétérinaires sont loin d'être d'accord, paraît avoir été observée pour la première fois vers la fin du siècle dernier, en Prusse et en Russie, d'où elle a paru s'étendre vers notre pays. Dans ces derniers temps, elle a frappé le midi de la France et le nord de l'Afrique; l'Italie et l'Espagne paraissent, jusqu'à ce jour, avoir été seules épargnées. Elle a été décrite sous un grand nombre de titres, et cette multiplicité de dénominations nous fait voir tout de suite l'ignorance où nous sommes de la nature de cette affection. Elle a été successivement appelée : *maladie vénérienne*, *typhus vénérien*, *syphilis*, *épidémie chancreuse*, *morve de l'appareil de la génération*, *paralysie ou paraplégie épidémique*, *maladie du coït*.

Cette maladie a donné lieu à beaucoup de travaux que je ne peux pas citer ici, mais je renvoie ceux de mes lecteurs que ce sujet intéresse à une *Revue critique* publiée dans les *Archives de médecine* en 1859.

La *maladie du coït* se présente sous deux formes : l'une est caractérisée par des accidents toujours locaux; l'autre, débutant par des accidents locaux, envahit plus tard tout l'organisme, et se manifeste par une éruption cutanée, des accidents du côté de certaines muqueuses, des paraplégies.

Ces deux variétés ont été différemment interprétées, et nous retrouvons dans les opinions qu'on a émises sur leur nature, les explications auxquelles les diverses espèces de chancres ont donné lieu. Pour Hertwig, il n'y aurait qu'une seule affection; mais elle serait plus ou moins grave. N'est-ce pas là la question du terrain dans lequel le virus est semé? Rodloff admet deux états morbides différents, et, sans encourir le reproche de vouloir trouver des analogies forcées, on peut rapprocher son opinion de la doctrine de la dualité chancreuse. Mais ce qui contribue encore à semer de confusion et d'incertitudes une question déjà si difficile, c'est la différence du langage que parlent les médecins et les vétérinaires.

Quoi qu'il en soit de ces analogies, nous admettons l'opinion professée par Rodloff, qui nous paraît la plus vraie, et nous distinguerons l'*exanthème coïtal*, affection locale, bénigne, de la *maladie du coït*, maladie générale, grave.

L'*exanthème coïtal* est caractérisé par un œdème plus ou moins étendu; la partie œdématisée se recouvre de phlyctènes, les bulles se rompent, et l'on peut observer des ulcérations plus ou moins larges. Ces accidents se présentent sur la verge des étalons et les grandes lèvres des juments.

La *maladie du coït* débute par un œdème dur des parties génitales; l'ulcération est rare, il y a quelquefois simple érosion; plus tard, on observe des cicatrices blanches assez dures. Au bout de quelques semaines, on perçoit des saillies cutanées qui ont été comparées aux syphilides. Ces duretés sont dans l'épaisseur du derme et ne se présentent pas sous la forme d'abcès multiples, caractères qui les distinguent des tumeurs sous-dermiques du farcin. A cette éruption succèdent une prostration générale, un abattement très-prononcé, et une paraplégie progressive du train postérieur.

Nous ne pouvons pas insister sur tous les caractères qui rapprochent la *maladie du coït* de la syphilis, mais nous devons dire que, dans des expériences faites à Tarbes, le pus sécrété par les accidents génitaux a donné une inoculation positive sur quatre cas. On frictionnait la verge des étalons avec de la matière purulente, ou bien on en enduisait le vagin des juments.

Le caractère le plus saisissant de cette maladie singulière, c'est qu'elle naît par contagion, mais cette contagion n'est pas forcée.

Le diagnostic de la syphilis est très-souvent obscurci par les détails que donnent certains malades atteints de *syphilophobie* ou de *mercuriophobie*.

Nous ne possédons pas les éléments d'une étude sérieuse sur le *prognostic* de la syphilis. Michaelis a indiqué dans son ouvrage une statistique de la mortalité dans la syphilis secondaire d'après des tables de la mortalité faites à Londres en 1846, 1847 et 1848. Mais ces tableaux sont tout à fait insuffisants pour donner une idée, même très-restreinte, de la question, et l'auteur a raison de nous les livrer *sans commentaires*.

§ VI. — Traitement de la syphilis.

I. — PROPHYLAXIE

Un mémoire, publié en 1771 sur l'organisation des prostituées, et où l'on indiquait la nécessité de les enregistrer et de surveiller leur état sanitaire, fut considéré, dit Parent-Duchâtelet, comme le rêve d'un homme de bien par la commission chargée de l'examiner; mais déjà, avant cette époque, quelques tentatives avaient été faites pour prévenir les maladies vénériennes. Nous ne dirons rien des anciens; s'ils ont établi quelques règlements sur les maisons de débauche, ces prescriptions portaient principalement sur la police des lupanars et le luxe des courtisanes. L'édit de la reine Jeanne, dont on trouve le texte provençal et la traduction dans Astruc, fut une des premières mesures véritablement prophylactiques de la syphilis.

Au xv^e siècle, l'étude plus complète des maladies vénériennes, l'espèce de panique qui s'empara des esprits à propos de la fameuse et si obscure épidémie de cette époque, rendirent les précautions plus nécessaires. Mais les moyens rigoureux qu'on employait, l'espèce de honte dont on stigmatisait les vérolés, firent qu'on obtint un résultat contraire à celui qu'on désirait. Pour ne pas s'exposer à divers châtimens, et en particulier au fouet, les malades cachèrent leurs maux sans les guérir, et la rigueur des règlements augmenta ainsi les causes de la contagion et la fréquence de la syphilis. Aujourd'hui, sans être parfaite, l'hygiène publique a fait de ce côté des progrès importants. Parmi les auteurs qui ont vivement contribué à ces précieuses réformes, on doit citer : Parent-Duchâtelet, Ricord, Vlemingx, Ratier, Venot, Acton, Sperino, Diday, Rodet, Davila, Lagneau fils, etc. L'hygiène publique de la syphilis a deux écueils importants à éviter : elle ne doit pas être indifférente à la santé publique, ni la compromettre; mais elle a aussi à sauvegarder la liberté individuelle, et ne doit pas imposer des prescriptions dont l'exécution serait ridicule ou aurait le tort plus grand de donner une sécurité trompeuse. S'il est juste de réclamer des visites sérieuses et fréquentes dans les dispensaires, il ne faut pas en conclure

qu'il y aurait avantage à donner des notions médicales aux filles publiques, comme on désire le faire à Hambourg.

En France, la manière dont se font ces visites n'est pas la même dans les diverses villes. A Paris, les filles en maison sont vues toutes les semaines; les filles dites en carte ne sont visitées que deux fois par mois; et le spéculum n'est employé qu'une fois sur deux. A Bordeaux, les visites ont lieu tous les quinze jours, et à Marseille toutes les semaines. Insuffisantes par leur rareté, ces visites sont encore illusoire par le trop grand nombre de filles qu'on examine chaque fois et le peu de temps qu'on consacre à cet examen. De plus, les filles, étant examinées à leur arrivée, peuvent faire disparaître par une miction récente ou des injections astringentes les traces de sécrétion contagieuse dont elles sont affectées. Il faudrait donc rapprocher les visites, les faire plus complètes, et surtout garder les femmes trois ou quatre heures avant tout examen.

Nous n'entrerons pas dans le détail des réformes qu'on devrait introduire dans cette branche importante de l'hygiène publique; nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de Parent-Duchâtelet (1), à celui de Diday et à un mémoire de Lagneau fils (2).

Ces visites médicales n'ont en vue que la transmission de la syphilis par les femmes; elles sont forcément incomplètes, et à ce propos on a conseillé les visites d'hommes. Une matrone, instruite dans les maladies vénériennes, serait attachée à chaque établissement toléré, et donnerait, après examen, une carte au postulant; la fille ne pourrait le recevoir que muni de cesaffecté conduit sanitaire, et par ces doubles visites hygiéniques l'auteur de cet ingénieux projet espère abolir la vérole sur la terre.

Diday a proposé la création d'inspecteurs généraux avec pouvoirs illimités; mais cela ne nous paraît guère plus pratique que le moyen précédent. En résumé, nous croyons que les visites fréquentes et sérieuses des prostituées sont encore le seul moyen vraiment efficace à opposer à la propagation des maladies vénériennes et de la syphilis.

Les diverses questions que nous venons d'examiner constituent l'hygiène publique de la vérole; il nous reste à dire deux mots des précautions individuelles, c'est-à-dire de l'hygiène privée.

Les soins de propreté, les lavages, forment la base de cette hygiène; et on lit dans Parent-Duchâtelet qu'à Bruxelles, ces précautions sont converties en mesures réglementaires dans les maisons de débauche, où il est prescrit d'avoir dans chacune des chambres: 1° un flacon contenant une solution de soude caustique (une partie de lessive de soude à 35° sur 20 d'eau distillée); 2° un flacon d'huile fraîche, le tout lisiblement étiqueté.

Enfin on a même indiqué certaines substances qui auraient, dit-on, la

(1) *De la prostitution dans la ville de Paris*, 3^e édition, 1857.

(2) *Annales d'hygiène publique*, 1855, t. IV, p. 293.

faculté de neutraliser le virus syphilitique. De ce nombre est la lotion préconisée par Rodet :

| | |
|--|-------------|
| Perchlorure de fer, acide chlorhydrique. | aa 4 gramm. |
| Eau distillée..... | 32 -- |

Nous n'avons pas besoin d'insister davantage sur tous ces moyens prophylactiques, aucun n'est parfait: la seule vraie prophylaxie de la syphilis serait de ne pas s'y exposer, comme l'a dit spirituellement Ricord. Quant à la syphilisation préventive, qui devait éteindre la vérole dans le monde, nous en dirons quelques mots plus loin, en parlant de la *syphilisation curative*.

II. — TRAITEMENT CURATIF

Quelques médecins ont proposé de ne pas traiter spécifiquement la syphilis, et de combattre seulement par des moyens généraux, purgatifs, bains, régime tonique, cette infection du sang par le virus syphilitique. L'histoire naturelle de l'évolution des phénomènes syphilitiques n'est pas encore assez bien faite pour qu'on soit autorisé à abandonner la syphilis à elle-même ou à lui opposer ce qu'on appelle aujourd'hui, de l'autre côté du détroit, le *simple traitement*. Nous dirons plus loin quelques mots sur ce sujet intéressant, dont l'étude fournira peut-être un jour des résultats imprévus; mais pour le moment nous pensons que les plus grandes garanties de guérison sont encore dans un traitement spécifique bien dirigé.

Nous avons dit plus haut qu'il existait deux ordres principaux d'accidents syphilitiques, les uns plus ou moins précoces, *accidents secondaires*, les autres en général tardifs, *accidents tertiaires*. Eh bien! à chaque groupe de ces accidents correspond une médication spécifique: pour les premiers, c'est le mercure, et pour les seconds l'iodure de potassium. Certes ni le mercure ni l'iodure de potassium ne peuvent guérir tous les accidents syphilitiques, mais ils en guérissent une majorité tellement grande, que leur spécificité, dans ce cas, ne peut point être mise en doute. Donc, contre le chancre induré avec son adénopathie indolente, contre les syphilides, les plaques muqueuses, l'alopecie, l'onxyxis, l'adénopathie constitutionnelle, l'iritis, on administrera le mercure, et contre le sarcocèle, les gommés, les lésions musculaires osseuses, articulaires, etc., on prescrira l'iodure de potassium. Il y a certains accidents, dits *de transition*, comme les syphilides tuberculeuses, qui exigent un traitement myxte par le mercure et l'iodure de potassium.

Mais les succès et quelques accidents du mercure, si souvent exagérés d'ailleurs, ont conduit certains médecins à proposer des moyens destinés à le remplacer. La plupart de ces médications exceptionnelles sont sans valeur; mais nous les ferons brièvement connaître, parce que quelques-unes d'entre elles ont eu dans ces dernières années un retentissement

immérité. Nous diviserons donc ce paragraphe en trois parties : 1° *traitement mercuriel*; 2° *traitement par l'iodure de potassium*; 3° *traitements succédanés du mercure*. Nous ferons suivre cet exposé d'un résumé des indications et des règles générales qui doivent guider le praticien dans le traitement de la syphilis.

1° *Traitement mercuriel des accidents secondaires.*

En faisant ici l'étude du traitement mercuriel, nous aborderons seulement les diverses questions qui se rattachent à l'histoire antisiphilitique du mercure, au choix de la préparation, au mode de l'administrer. Nous parlerons aussi brièvement des inconvénients de ce médicament, des accidents qu'il produit, et de l'hydrargyrose, cette création pseudo-syphilitique que l'on a invoquée pour repousser la médication mercurielle.

HISTORIQUE. — Depuis Widman, l'auteur du premier travail sur l'emploi du mercure contre la syphilis (1497), jusqu'à nos jours, les préparations hydrargyriques ont tenu la principale place dans le traitement de la vérole, malgré les attaques de l'école physiologique, renouvelées dans ces derniers temps par quelques médecins de l'école de Vienne et formulées par J. Hermann (1). On tend bien à restreindre à certaines formes l'emploi de ces préparations, on a bien remarqué que quelques syphilis à évolution dite décroissante ne réclamaient aucun traitement mercuriel; cependant, malgré ces quelques exceptions, on peut dire encore aujourd'hui que le mercure est le véritable spécifique de la vérole; ou, pour parler plus justement, que le mercure fait disparaître le plus grand nombre des manifestations syphilitiques.

On savait autrefois que le mercure avait été employé avec succès contre certaines formes d'affections cutanées, et la relation qui existait entre ces formes morbides et les manifestations de la syphilis conduisit quelques auteurs à essayer dans la vérole le même médicament. Widman, Grunpeck, Sebastianus Aquitanus, Gaspard Torella, furent les premiers à faire usage du mercure; ils l'administrèrent sous forme d'onguents qu'ils employaient à l'extérieur sans méthode et sans règle. La composition de ces onguents était si variable, que pour quelques-uns le mercure constituait le tiers de la masse, tandis que dans d'autres il en était à peine la quarantième ou cinquantième partie. Béranger de Carpi régularisa ces frictions, et obtint par sa méthode une si grande réputation, qu'il a été considéré comme le promoteur de la médication mercurielle.

Les fumigations mercurielles furent aussi préconisées à cette époque; mais, administrées comme les onctions, c'est-à-dire sans règle, elles amenèrent des accidents, et c'est pour les éviter que Jean de Vigo songea à interdire au mercure les voies respiratoires: dès lors les fumigations n'atteignirent plus la tête. Dans les premières années du xvi^e siècle, le

(1) *Die Nachteile der Mercurialkur* [Les avantages du traitement par le mercure]; Wien, 1859.

savant botaniste P. A. Mattioli proposa de donner le mercure à l'intérieur, et Paracelse, par l'autorité de son nom, propagea cette méthode.

Mattioli se servait de l'oxyde rouge de mercure qu'il lavait dans l'eau distillée de plantain et d'oseille; il faisait ensuite sécher au feu ce médicament pour détruire ses propriétés nuisibles, et le prescrivait en bols à la dose de 5 grains par jour. C'est aussi à cette époque que Frédéric Barbe-rousse donnait, dit-on, à François I^{er} sa fameuse recette. Ces pillules, faites d'après une formule semblable à celle que conseilla Belloste au siècle dernier, étaient constituées par du mercure coulant, des substances purgatives et d'autres ingrédients dans des proportions déterminées. Toutes ces substances étaient mêlées; on les divisait en pilules de la grosseur des pois, et l'on prenait chacune de ces pilules une heure après le souper. Plus tard, Van Swieten donna le mercure sous la forme de sublimé, moyen déjà connu en Russie. Depuis lors c'est l'administration interne du médicament qui a été surtout préconisée. De nos jours, Dupuytren venta le bichlorure; Bielt, Cazenave, Ricord, le proto-iodure de mercure; cependant le traitement par les frictions vient d'être remis en honneur à l'étranger, comme nous le montrerons tout à l'heure.

MODE D'ADMINISTRATION. — Nous allons successivement examiner les *moyens externes* et les *moyens internes* d'administration du mercure.

a. *Administration du mercure à l'extérieur.* — On peut administrer le mercure contre la syphilis de trois façons différentes: 1° en lotions et en bains; 2° en fumigations; 3° en frictions avec des onguents. Nous ne parlerons pas ici des pommades employées comme adjuvants du traitement général contre certains accidents syphilitiques.

1° Les *lotions* ont été à peine employées comme moyen général de traitement antisiphilitique. Cependant Félix Plater, Étienne Blancard (de Middelbourg), les ont préconisées; mais leurs tentatives sont restées infructueuses, et de nos jours l'exemple de Meyrieu, qui conseillait de frictionner la plante des pieds, les jambes et les cuisses, avec une forte solution de sublimé, n'a pas eu plus de succès. Les *bains* ne sont guère employés chez les adultes que comme adjuvants d'un traitement général interne; il n'en est pas de même des fumigations qui, comme les frictions, ont été mises en usage sans le secours d'un autre moyen et constituent une médication complète encore en honneur en Angleterre.

2° Les *fumigations* sont une des méthodes les plus anciennement employées. Elles ont eu tour à tour des succès et des revers: au début, les appareils dont on se servait ne protégeaient pas la tête, aussi les fumigations entraînaient-elles souvent des accidents. Glauber et P. Lalouette (1) ont perfectionné la boîte fumigatoire, ce qui permit au malade de recevoir les fumigations mercurielles sans les respirer. Ces fumigations doivent être prises de deux jours l'un; elles s'administrent le matin à jeun. Les anciens employaient, pour les pratiquer, le cinabre qu'ils fai-

(1) *Nouvelle méthode de traiter les maladies vénériennes par la fumigation*. Paris, 1776.

saient brûler avec des substances aromatiques; le sulfure de mercure fut plus tard remplacé par du calomel tantôt pur, tantôt uni à du mercure oxydé ou à de l'alumine. Outre ces fumigations générales, on a conseillé de diriger les vapeurs mercurielles sur le point affecté. On imite dans ce cas un procédé des Chinois, qui exposent aux vapeurs d'une bougie de cinabre et de cire les ulcères syphilitiques.

3° La méthode des *frictions mercurielles* est beaucoup plus connue, et par le nombre des procédés qu'elle a fait naître, et par l'importance des médecins qui l'ont conseillée. Longtemps préconisée comme traitement unique de la syphilis, elle n'est plus réservée aujourd'hui parmi nous qu'à certains cas exceptionnels, dans lesquels on doit agir vite, énergiquement, en évitant les voies gastriques malades; mais quelques médecins allemands lui donnent encore la préférence.

Les frictions diffèrent suivant la formule et la quantité de l'onguent employé; elles varient aussi suivant le siège des onctions et le temps pendant lequel on les pratique.

Selon que ces circonstances furent plus ou moins modifiées, les méthodes prirent des désignations différentes; elles sont connues sous le nom des médecins qui les ont conseillées.

Peyrilhe fit pratiquer les frictions sur la surface du gland et à l'intérieur du prépuce; il fonda cette pratique sur l'idée purement théorique que le mercure, pour guérir la syphilis, devait suivre la voie par laquelle la matière contagieuse avait pénétré pour infecter l'organisme. Il ne faisait subir aucune préparation à ses malades. Il n'en était pas de même de *Pihorel*, qui ne négligeait pas les purgatifs, les bains et même la saignée, pour rendre le malade apte à l'absorption mercurielle. Il faisait frictionner le dessous des pieds ou la paume des mains, la face interne des jambes ou celle des bras et des poignets avec la pommade suivante :

| | |
|-----------------------------------|----------|
| Onguent napolitain..... | 90 gram. |
| Sulfure de chaux ammoniacale..... | 19 -- |

Cirillo se servait pour ces frictions d'une pommade au sublimé et au chlorhydrate d'ammoniaque. Il préparait ses malades comme *Pihorel*, et conseillait les frictions à la plante des pieds. *Cirillo* choisissait surtout le printemps et l'automne pour ordonner ces frictions.

Dans les diverses méthodes que nous venons d'examiner brièvement, on ne s'occupait pas de doser le médicament absorbé; en étalant sur différents points du corps de l'onguent mercuriel, on ne savait guère ce qui était perdu et ce qui était pris par l'économie. C'est ce dosage que *Scatigna* eut la prétention d'obtenir par son procédé. Il faisait à cet effet placer le soir, dans le creux de chaque aisselle, de 2 à 4 grammes d'onguent napolitain, et il maintenait la peau en rapport avec le médicament; le lendemain, prétendait-il, l'absorption était complète.

Un chirurgien anglais, *Clare*, établit sa méthode sur des considérations

d'un autre ordre. Il frictionnait trois ou quatre fois par jour la face interne des joues, aux environs du conduit de Sténon, avec 0,02 ou 0,05 grammes de calomel. Plus tard, craignant la déglutition de ce médicament, il pratiqua les frictions sur les gencives et à la face muqueuse des lèvres. Il défendait au malade de cracher, d'avaler et de boire pendant une demi-heure après chaque friction, et il l'engageait à faire usage, trois ou quatre fois par jour, comme dentifrice, d'un mélange de mercure doux et de bol d'Arménie. Cet auteur croyait que 8 grains de calomel pris par ce procédé correspondaient à 48 grains d'onguent mercuriel en onctions cutanées.

La méthode de *Clare* n'a pu obtenir en France une grande faveur; cependant *Brachet* (de Lyon) l'a conseillée en lui faisant subir toutefois quelques modifications. Ce n'est plus le doigt qui va faire des onctions: *Brachet* conseille de placer le médicament sur la langue, qui va opérer elle-même la friction contre le palais. Les frictions glosso-palatines se font matin et soir.

Ces différentes méthodes n'ont guère qu'un intérêt historique, et aujourd'hui on emploie peu en France les onctions mercurielles; on réserve ce mode d'administration pour certains cas spéciaux: chez les enfants, par exemple. Il n'en est pas de même, avons-nous dit, à l'étranger, et particulièrement en Allemagne.

Bärensprung (de Berlin) (1) dit que les onctions produisent une action plus sûre et plus prompte que toutes les autres médications mercurielles. Il avoue cependant qu'elles ont l'inconvénient de produire une salivation trop intense. Selon lui, l'efficacité de l'onguent gris tient à la quantité d'oxydure qu'il renferme: celui-ci est en partie libre, en partie combiné avec un acide sébacique; l'oxydure sébacique entre avec la graisse en excès par la peau et les muqueuses dans le sang, et produit ainsi promptement une action mercurielle générale. Quelle que soit la valeur de la théorie, la méthode des frictions a repris quelque valeur aujourd'hui en Allemagne, surtout par l'influence de *Sigmund* (de Vienne), dont nous allons maintenant faire connaître la pratique générale pour les onctions mercurielles.

C'est en 1859 que ce médecin (2) a publié le résultat général de ses recherches sur ce mode de traitement dont il se sert exclusivement depuis dix-huit ans, pour cinq cents malades environ par année. Ce traitement comprend trois temps: 1° la *préparation des malades*; 2° les *frictions*; 3° le *traitement après les frictions*.

1° La préparation des malades dure de six à dix jours. On cherche à régulariser le régime, à écarter ou à modifier diverses affections, comme les fièvres, les diarrhées, et surtout les affections des gencives. On rend aussi

(1) *Annalen des Charité Krankenhauses*, 1858, vol. II, p. 2.

(2) *Die Enreibungskur mit grauer Salbe bei Syphilisformen* [Des onctions avec l'onguent gris comme cure des formes syphilitiques], 2^e édition, Vienne, 1859, in-8.

la peau plus souple par l'administration de bains dont la température varie de 24° à 27° R.

2° On fait ordinairement les frictions sur les deux jambes, les deux cuisses, les faces antérieures de la poitrine et du ventre, sur le dos et sur les bras : chaque friction dure au moins vingt minutes. Elles doivent être pratiquées le soir avant le coucher, et l'on enveloppe ensuite les parties frictionnées dans des draps de toile ou de coton. Le changement de linge après chaque friction est nécessaire.

La dose d'onguent mercuriel employé dépasse 1 gramme par jour. Le nombre des frictions varie de vingt à trente. Les malades doivent garder le lit pendant dix-huit heures et peuvent manger; mais dans l'alimentation il faut toujours tenir compte des complications anémiques qui contre-indiquent la diète. En même temps on devra prescrire des gargarismes au sublimé, à l'alun, à la teinture d'iode, suivant qu'il y a ou non ulcération de la muqueuse buccale ou pharyngée. On suspend les frictions pendant la période menstruelle; il n'en est pas de même pendant la grossesse, et Sigmund pense qu'appliquées de bonne heure, elles peuvent prévenir l'infection du fœtus. Chez les femmes en couches on laisse passer de deux à trois semaines avant de commencer les frictions, jusqu'à la disparition de l'anémie qui suit en général l'accouchement. Les frictions faites chez des nourrices ne paraissent pas avoir d'influence sur la syphilis des enfants qu'elles allaitent; aussi sont-elles en même temps employées chez ces enfants. La cicatrisation des blessés et des opérés n'est pas retardée par ce mode de traitement.

En même temps qu'on prescrit les frictions, on peut donner des médicaments internes : la décoction de Zittmann, de Pollini, les diurétiques, les narcotiques, les iodés, les ferrugineux, les amers, l'huile de foie de morue.

La saison la plus favorable pour l'emploi de cette médication est le printemps et la première moitié de l'été.

3° Après la dernière friction, les malades prennent un bain de savon (26° à 27° R.) d'une demi-heure. On les fait encore rester plusieurs jours au lit pendant quatorze heures, en cherchant à provoquer la transpiration. Leur alimentation est en même temps augmentée peu à peu.

Ce traitement donne lieu à quelques accidents. On observe quelquefois des inflammations cutanées et des eczémas; mais ils sont rarement assez intenses pour faire suspendre le traitement.

La salivation est un autre accident plus sérieux, mais ce n'est pas le résultat que Sigmund désire obtenir. D'ailleurs, il n'a vu que rarement des salivations, et presque jamais elles n'étaient assez intenses pour faire cesser les frictions; mais il a dû suspendre la médication dans certains cas de sueurs abondantes, de diarrhées rebelles, de fortes congestions vers la tête, le cœur et les poumons, d'épistaxis, d'hémorrhagies par l'anus et l'utérus, et d'attaques épileptiques. Dans quelques cas aussi, certaines douleurs paraissaient augmenter sous l'influence des frictions, et l'ag-

gravation de l'insomnie l'a forcé de renoncer deux fois à l'emploi de ce moyen.

b. Administration du mercure à l'intérieur. — Cette méthode est moins ancienne que celle que nous venons d'examiner; elle s'est substituée peu à peu à la méthode dite des *frictions*, et, en France du moins, on n'administre le mercure à l'extérieur que lorsque l'estomac ne peut pas tolérer les préparations internes. Ces préparations données à l'intérieur sont nombreuses, et chacune, vantée à son tour par quelque médecin en renom, a eu son moment de vogue et de succès. Nous nous garderons bien de parler de toutes ces formules dont la plupart sont oubliées aujourd'hui; nous n'insisterons que sur les préparations les plus importantes et les plus usitées.

On emploie peu de nos jours les préparations où le mercure entre à l'état métallique. Les pilules de Belloste (1) sont en effet rarement conseillées contre la syphilis, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on voit prescrire les pilules bleues (2) ou les pilules de Sédillot (3). Cependant Rayet assure avoir obtenu d'excellents effets de ces dernières pilules, et les recommande encore.

On préfère généralement des composés mercuriels dans lesquels le mercure, rendu plus actif par sa combinaison avec d'autres corps, n'a pas besoin d'être administré à une dose aussi forte pour produire les mêmes effets.

Les composés de chlore et de mercure, d'iode et de mercure, sont les plus vantés et forment chez nous la base du traitement classique de la syphilis. Parmi les composés de chlore et de mercure, le plus fréquemment et le plus justement mis en usage, c'est le sublimé. On l'emploie à l'état de solution et sous forme pilulaire. La solution de Van Swieten est constituée par du deutochlorure. Voici sa formule :

| | |
|---------------------------------------|------------|
| Deutochlorure de mercure sublimé..... | 80 centig. |
| Eau-de-vie de grains..... | 1 kilog. |

Van Swieten en conseillait 2 cuillerées par jour.

Cette solution est encore employée très-fréquemment et avec un grand succès; mais la formule en a été diversement modifiée. Celle donnée par Mialhe, toutes réserves faites sur les théories physiologiques qui lui ser-

| | |
|---|---------|
| (1) Belloste : Mercure métallique, aloès..... | āā 0,05 |
| Rhubarbe, scammonée..... | āā 0,02 |
| Poivre noir..... | 0,01 |
| (2) Pilules bleues : Mercure métallique..... | 0,05 |
| Conserve de roses, poudre de réglisse..... | āā 0,10 |
| (3) Sédillot : Onguent napolitain..... | 0,10 |
| Savon, poudre de guimauve..... | āā 0,10 |

vent de base, paraît fournir une solution qui est mieux tolérée par les malades que la solution ancienne. Voici cette formule :

| | |
|--------------------------------|---------|
| Sublimé..... | 1 gram. |
| Chlorhydrate d'ammoniaque..... | 5 gram. |
| Blanc d'œuf..... | n° 2 |
| Eau..... | q. s. |

Pour 1000 grammes de liquide. De 1 à 3 cuillerées; chaque cuillerée contient 0,015 de sublimé.

Bärensprung (de Berlin), tout en préférant les onctions mercurielles, emploie quelquefois ce médicament à l'intérieur. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher ici la formule de la liqueur de Van Swieten, donnée par Mialhe, de la remarque faite par Bärensprung et Michaelis sur l'influence favorable que l'albumine exerce dans ce cas pour empêcher l'action, quelquefois si pénible, du sublimé sur l'estomac. Ces médecins allemands ont recherché surtout les préparations qui causent le moins de troubles à cet organe; et pour cela ils unissent le sublimé à l'albumine : l'albuminate de mercure possède pour eux tous les avantages de l'iodure et du protochlorure sans en avoir les inconvénients.

Voici d'ailleurs la formule recommandée par le clinicien de Berlin :

| | |
|---------------------------------|-----------|
| Sublimé..... | 2 grains. |
| Œuf..... | n° 1. |
| Eau distillée..... | 6 onces. |
| Hydrochlorate d'ammoniaque..... | 1 gros. |

Une cuillerée toutes les deux heures.

Le malade prend ainsi par jour la valeur d'un grain de sublimé.

Michaelis pense aussi que le sublimé est le spécifique par excellence mais l'estomac doit toujours, selon lui, renfermer une certaine quantité d'albumine au moment de l'administration de ce médicament.

Ce n'est pas seulement en solution que le sublimé est administré à l'intérieur; on l'a donné en pilules, et celles dites de Dupuytren ont pour principe actif le sublimé.

Voici leur formule :

| | |
|-----------------------|-------|
| Sulimé corrosif..... | 0,012 |
| Extrait d'opium..... | 0,025 |
| Extrait de gœiac..... | 0,050 |

Les iodures de mercure ont été introduits par Bielt dans la thérapeutique de la syphilis : il employa d'abord le bi-iodure, qu'il administrait en pilules à la dose de 2 à 3 centigrammes par jour. Il y renonça plus tard, et lui préféra le proto-iodure, qui aujourd'hui encore possède en sa faveur les autorités, si divergentes sur d'autres points, de Cazenave et de Ricord.

Cazenave donne, dans les vingt-quatre heures, de deux à quatre pilules ainsi formulées :

| | |
|-----------------------------|------|
| Protoiodure de mercure..... | 0,50 |
| Thridace..... | 1,50 |

Pour vingt pilules.

Ricord associe le protoiodure à l'opium. Voici la formule qu'il préfère aujourd'hui :

| | |
|-------------------------------|--------------|
| Protoiodure d'hydrargyre..... | } aa 3 gram. |
| Thridace..... | |
| Extrait thébaïque..... | 1 — |
| Consève de roses..... | 6 — |

Pour soixante pilules. De une à deux, trois, etc., par jour.

Le biiodure, que Bielt avait d'abord vanté, est aujourd'hui employé par Bazin et Gibert qui le prescrivent tous deux sous forme de sirop, avec cette différence toutefois que Bazin le donne isolé tandis que Gibert l'associe à l'iodure de potassium et en fait une base de traitement mixte : la cuillerée de ce sirop représente 0,01 de biiodure de mercure et 0,05 d'iodure de potassium.

Action physiologique et pathologique du mercure. — Quel que soit son mode d'administration, le mercure a sur l'économie une double action, physiologique et pathologique, qui doit être signalée avec d'autant plus de soin qu'on a voulu attribuer aux seuls effets de la médication hydrargyrique certains symptômes de la syphilis.

Le mercure agit d'abord localement; il est ensuite absorbé et produit alors sur l'économie une action générale; plus tard il se trouve éliminé par les sécrétions.

Localement, il agit comme un irritant; cette irritation explique les douleurs gastralgiques que produit le sublimé et les entérites causées par le protoiodure. Le mercure absorbé altère profondément la nutrition, fait baisser le chiffre des globules du sang, diminue la quantité d'albumine et le degré de coagulabilité de la fibrine. Cette action altérante commande au médecin d'insister sur la nécessité d'une alimentation réparatrice, et au malade d'éviter les causes de diminution des forces.

Le mercure s'élimine par les urines, la sueur, la salive, la sécrétion intestinale. Ces sécrétions sont supplémentaires les unes des autres, et si la sécrétion urinaire vient à diminuer, on s'explique que, la sécrétion salivaire augmentant, il se produise rapidement la salivation mercurielle, un des plus fréquents accidents auxquels donne lieu l'administration du mercure.

Les accidents produits par l'hydrargyre se manifestent à la peau, sur le système nerveux ou dans la bouche. On a aussi parlé d'une *cachexie mercurielle*, qui n'est que l'excès de cette action physiologique du mercure sur l'organisme déjà profondément altéré, et qui réclame les mêmes soins hygiéniques et une médication analogue (toniques internes et exter-